



[Le Web général](#)



[Les vidéos](#)

TRANSPORTS
Air France : menace de grève d'un syndicat de pilotes

Le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) d'Air France vient de déposer un préavis de grève pour les 27 et 28 mai afin d'obtenir la « réintégration » d'un ancien pilote de la compagnie, Norbert Jacquet.

[Les images](#)

TROIS JOURS AVANT LE CRASH DU RIO-PARIS AF447

En 2009, la justice, s'obstinant à détruire ma vie, me recherchait. Elle a ordonné à la police d'interroger une navigante d'Air France qui a fait certaines déclarations avec PV signés et contresignés par OPJ. C'était le 28 mai 2009, **trois jours avant le drame de l'Airbus Rio-Paris** survenu dans la nuit du 31 mai au 1^{er} juin.

Je ne cessais de répéter « *attention, cela doit changer, les accidents qui auraient dû être évités cela suffit ! Ce n'est pas en mentant sur les causes des accidents et en détruisant la vie de celui qui dit la vérité qu'on progressera, au contraire !* »

Et que faisait la justice ? **Trois jours avant le crash du Rio-Paris (228 morts)**, elle s'en prenait à une de mes connaissances ! C'est dans une ordonnance du juge Jean-Luc Bongrand du 14 mars 2012 dont des extraits figurent en page suivante (j'ai masqué certains passages afin de ne pas prendre le risque de voir cette navigante importunée, elle a déjà assez souffert des exactions judiciaires à mon rencontre).

La police, à la demande de la justice, a fini par me retrouver trois semaines après la catastrophe. J'ai été arrêté et placé en garde à vue durant quarante-huit heures. Un certain nombre de PV, contresignés par un OPJ, ont été établis. J'ai donné mon avis avec tous les détails utiles sur les responsabilités dans le drame, imputables, entre autres, à la politique du mensonge quasi systématique en matière de sécurité aérienne. Les interrogatoires par la police, avec les PV signés et contresignés par un OPJ, ont été établis avec un ordinateur connecté à l'Internet. Les pages significatives ont été consultées. Ceci est mentionné dans les PV où figurent aussi les URL des pages consultées.

La police, qui avait pleinement compris de quoi il retournait, et depuis longtemps (ils me connaissent bien à la BRDP de Paris et ils savent parfaitement à quoi s'en tenir sur le fait qu'on s'acharne contre le parfait honnête homme pour protéger des délinquants et criminels), a méticuleusement fait son travail. Tous ces PV ont été transmis à la justice. Qu'en a-t-elle fait ?

Les liens indiqués en page 3 du présent PDF permettent d'accéder à de nombreux documents complémentaires (jusqu'en septembre 2018). Ensuite...



29 OCTOBRE 2018

CRASH LION AIR JT610

Ce crash (189 morts) vient dramatiquement illustrer la rubrique du sans-faute de ma part depuis les années quatre-vingt. Page Web :

<http://jacno.com/prov/un-sans-faute-exceptionnel-crashs-aeriens.htm>

PDF (21 pages - 1,4 Mo) :

<http://franceleaks.com/hollande/sans-faute-suite-norbert-jacquet-9-decembre-2018.pdf>

COUR D'APPEL
DE PARIS

TRIBUNAL DE
GRANDE INSTANCE
DE PARIS

CABINET DE
JEAN-LUC BONGRAND
VICE-PRÉSIDENT CHARGÉ DE L'INSTRUCTION

**ORDONNANCE de
REQUALIFICATION et de
RENVOI devant le TRIBUNAL
CORRECTIONNEL**
(article 179 du code de procédure pénale)

N° DU PARQUET : . 0917730066 .
N° INSTRUCTION : . 364/09/41 .
PROCÉDURE CORRECTIONNELLE

Nous, Jean-Luc BONGRAND, Vice-Président chargé de l'instruction au tribunal de grande instance de Paris,

Vu l'information concernant :

-M. JACQUET Norbert Libre
né le 25/01/50 à PARIS 14ÈME de André et de Eléonore AMANN, profession : pilote de ligne
demurant [REDACTED]
ayant pour avocat : Me Jean-Louis RAMIRES

Entendue le 28 mai 2009, [REDACTED], amie de Norbert JACQUET, indiquait qu'elle ne l'hébergeait plus depuis deux mois environ. Elle ajoutait qu'il lui semblait impossible [REDACTED].

Le 25 juin 2009, Norbert JACQUET était entendu à son tour. Il expliquait qu'il « n'avait pas souvenir d'avoir envoyé des menaces de mort. Pour éviter les accusations non fondées, je rappelle régulièrement qu'il n'y aura pas d'atteinte aux biens ou aux personnes ». Il reconnaissait être l'auteur de tous les messages.

L'INFORMONS également que toute citation, notification ou signification faite à la dernière adresse déclarée sera réputée faite à sa personne.

Fait en notre cabinet, le 13 4 Mars 2012
le Vice-Président chargé de l'instruction,

Jean-Luc BONGRAND

Copie de la présente ordonnance a été adressée par lettre recommandée, le 9 4 MARS 2012
à la personne mise en examen et à son avocat

Le greffier



MA SECURITE PERSONNELLE

En marge de l'affaire du crash de l'Airbus A 320 **Un pilote d'Air France porte plainte pour subornation de témoin**

laine de membres. En 1985 déjà, Norbert Jacquet avait mis en cause, par écrit, la formation des pilotes à Air France ainsi que certains fonctionnements de l'aviation civile en évoquant la possibilité d'accidents.

Après le crash de l'Airbus à Habs-

Quotidien l'Alsace du 16 novembre 1988 : « En 1985 déjà,... »

Trois PDF sont présentés ci-dessous. Un seul suffit pour comprendre, même si tout venait à disparaître du Web et si je venais à subir le même sort (enfermement ou autre cause). Ces PDF sont présentés par ordre inversement chronologique de création, qui correspond également à l'ordre de taille croissante. Je peux donc dire : « Lisez le premier, c'est simple et c'est suffisant. Vous pouvez compléter avec le deuxième. Et vous disposez même d'un troisième ». N'hésitez pas à enregistrer et sauvegarder ces PDF « farcis » de documents. Il s'agit de sécurité aérienne. S'il arrive à des membres de votre famille ou à vous-même de prendre l'avion...

LE PREMIER. Il présente les documents démontrant sans contestation possible que Thibault de Montbrial, avocat de familles de victimes du drame du vol AF447 Rio-Paris, est tout simplement payé par Airbus pour blanchir l'avionneur toulousain et tenter de parvenir à un non-lieu (18 pages - 1,31 Mo) :

<http://franceleaks.com/hollande/gabegie-meurtriere-af447-rio-paris-norbert-jacquet-21-septembre-2018.pdf>

NB : Les deux PDF dont les adresses URL sont indiquées ci-dessous datent un peu. Il ne prennent pas en compte tout ce qui est intervenu depuis novembre 2017 pour le « DEUXIEME » et février 2017 pour le « TROISIEME ».

LE DEUXIEME. On y trouve tous les documents utiles pour comprendre dans le détail que l'enquête sur le crash du vol AF447 Rio-Paris est une fumisterie. La présentation est moins soignée que pour le premier. Il y manque de nombreux documents importants apparus depuis novembre 2017 (87 pages - 4,88 Mo) :

<http://franceleaks.com/hollande/af447-rio-paris-la-france-ne-sent-pas-bon-norbert-jacquet-30-octobre-2017.pdf>

LE TROISIEME. C'est « la totale » depuis plus de trente ans. Il est très brouillon et quelque peu en vrac. Je m'en explique dans sa première page. Son contenu date de février 2017 et il y manque donc de nombreux documents importants produits depuis février 2017 (213 pages - 11,1 Mo) :

<http://franceleaks.com/hollande/les-explications-long-norbert-jacquet-7-mai-2017.pdf>

* * *